

Bachelier : agrégé de l'Enseignement secondaire inférieur orientation bois-construction

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 38 Maîtrise orale et écrite de la langue française 2.1			
Code	PETB2B38BC	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Adrien MOGENET (adrien.mogenet@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Il est demandé à l'étudiant de maîtriser les savoirs et savoir-faire relatifs aux méthodologies vues lors des cours de maîtrise de la langue française de 1.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**

- 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Acquis d'apprentissage visés

À l'issue du cours, l'étudiant sera capable :

- d'élaborer et d'orthographier un texte, en employant ou non des outils, avec le pourcentage attendu de graphies correctes;
- de repérer des erreurs d'orthographe commises par un élève, soi-même ou un pair et de les corriger;

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PETB2B38BCA Maîtrise orale et écrite de la langue française 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Outils de la langue qui doivent être maîtrisés pour répondre aux questions de grammaire, vocabulaire, conjugaison et d'orthographe. L'étudiant doit prouver qu'il maîtrise les savoirs métalinguistiques, qu'il a une connaissance fine et approfondie des domaines de la langue.

Les moyens employés sont divers et variés :

- Approche par situations-problèmes
- Travaux en autonomie
- Travaux de groupes
- Travaux dirigés
- Exposé

La présentation des éléments théoriques se réalise tantôt sous une forme magistrale, tantôt sous une forme interactive.

- Brissaud (Catherine) et Cogis (Danièle), Comment enseigner l'orthographe aujourd'hui ?, Paris, Editions Hatier.
- Braun (Alain) et Cabillau (Jean-François), Le français pour chacun, Bruxelles, Editions Plantyn.
- Cherdon (Christian) et Wautelet (Benoit), Bingo ! Mon coach d'orthographe grammaticale pour écrire tout seul, Bruxelles, Editions de boeck.
- Breckx (Monique), revu et actualisé par Cherdon (Christian) et Wautelet (Benoit), Grammaire française, de boeck.

- Un recueil d'ateliers
- Un carnet de bord interactif
- Une fiche-navette
- Des notes de cours sont transmises lors des différentes séances.

Toutes les évaluations durant l'année sont formatives et formatrices. L'épreuve certificative de juin se scinde en deux parties : un oral et un écrit (portfolio).

Lors de l'oral qui sera conjointement évalué par les deux professeurs de MEOLF, l'étudiant devra présenter le portfolio qu'il aura rédigé préalablement. L'étudiant devra par ce biais dévoiler son aptitude au raisonnement, à la structuration

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : agrégé de l'Enseignement secondaire inférieur orientation bois-construction

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Maîtrise orale et écrite de la langue française			
Code	6_PETB2B38BCA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Adrien MOGENET (adrien.mogenet@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à amener l'étudiant à diagnostiquer et à développer de façon autonome ses compétences de maîtrise de la langue orale et écrite en vue d'accroître ses chances de réussite des études supérieures et de préparer au mieux sa future insertion socioprofessionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant sera capable :

- * D'orthographier un texte, en employant ou non des outils, avec 99,5 % de graphies correctes ;
- * De repérer des erreurs d'orthographe commises par un élève, soi-même ou un pair et les corriger ;
- * De manipuler et d'employer à bon escient les outils orthographiques découverts en classe ;
- * De s'exprimer clairement, de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication en prenant garde à l'adéquation entre le langage verbal et le non verbal ;
- * De lire, commenter, critiquer ou faire un compte rendu de divers types de textes dans différentes situations de communication.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Outils de la langue qui doivent être maîtrisés pour répondre aux questions de grammaire, de vocabulaire, de conjugaison et d'orthographe (conjugaison ; types et formes de phrases ; accords ; ...). Des révisions orthographiques sont prévues tout au long des apprentissages (cf. recueil d'ateliers complété selon les besoins de chacun). L'étudiant doit prouver qu'il maîtrise les savoirs métalinguistiques et qu'il a une connaissance fine et approfondie des domaines de la langue (cf. écriture réflexive dans le cahier personnel).

Démarches d'apprentissage

Les moyens employés sont divers et variés :

- * Approche par situations-problèmes ;
- * Travaux en autonomie en classe et à domicile (élaboration d'un portfolio) ;
- * Travaux de groupes ;
- * Travaux dirigés.

La présentation des éléments théoriques se réalise tantôt sous une forme magistrale, tantôt sous une forme interactive.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des travaux seront proposés aux étudiants tout au long de l'année. Ils devront les réaliser en classe et les rendre à leur professeur en fin de cours ; lors d'une séance ultérieure, le professeur rendra les textes aux étudiants afin qu'ils puissent prendre connaissance de leurs erreurs et dès lors travailler sur le raisonnement qui a mené à l'écriture de ces formes erronées. Un encadrement individualisé sera assuré par le professeur lors des séances d'écriture réflexive, ainsi qu'éventuellement dans le cadre d'un tutorat entre étudiants. Une séance de questions-réponses sera proposée aux étudiants avant l'examen.

Ouvrages de référence

- * Brissaud (Catherine) et Cogis (Danièle), Comment enseigner l'orthographe aujourd'hui ?, Paris, Hatier.
- * Braun (Alain) et Cabillau (Jean-François), Le français pour chacun, Bruxelles, Plantyn.
- * Cherdon (Christian) et Wautelet (Benoit), Bingo ! Mon coach d'orthographe grammaticale pour écrire tout seul, Bruxelles, De Boeck.
- * Breckx (Monique), revu et actualisé par Cherdon (Christian) et Wautelet (Benoit), Grammaire française, Bruxelles, De Boeck.
- * Un dictionnaire, un référentiel orthographique (anti-fautes), un référentiel de conjugaison (Bescherelle).
- * Le site internet <http://ccdm.qc.ca>.

Supports

- * Un recueil d'ateliers ;
- * Un cahier personnel ;
- * Une fiche-navette ;
- * Des notes de cours distribuées lors de différentes séances ;
- * Un portfolio.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'épreuve de juin consiste en un examen oral lors duquel les étudiants devront défendre le portfolio corrigé en amont par l'enseignant(e).

Ils devront également faire montre de leur aptitude à corriger une cacographie.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).